



**HAL**  
open science

# L'école des étrangers. Un accueil par l'alphabétisation des ouvriers chez Peugeot

François-Xavier Laithier

► **To cite this version:**

François-Xavier Laithier. L'école des étrangers. Un accueil par l'alphabétisation des ouvriers chez Peugeot. Michel Hastings; Anne Kerlan; Bénédicte Héraud. Le sens pratique de l'hospitalité. Accueillir les étrangers en France, 1965-1983, CNRS éditions, 2021, 978-2-271-13303-8. halshs-04446963

**HAL Id: halshs-04446963**

**<https://shs.hal.science/halshs-04446963v1>**

Submitted on 8 Feb 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **L'école des étrangers.**

## **Un accueil par l'alphabétisation des ouvriers chez Peugeot**

*François-Xavier Laithier*  
*Correspondant de l'IHTP pour le département du Doubs*

À la fin des années 1960, au cœur de la Porte d'Alsace qui constitue alors le quatrième pôle industriel de France, le District Urbain du Pays de Montbéliard (DUPM), une communauté d'agglomération de 24 communes, comprend une proportion d'immigrés encore modeste. Son solde migratoire ne cesse toutefois d'augmenter et le nombre d'étrangers triple en une décennie pour atteindre un maximum de 29 193 personnes, soit plus de 20 % de la population de l'agglomération, à la fin de l'année 1978<sup>1</sup>. Durant ces années, cette nébuleuse urbaine qu'est le « pays de Montbéliard » concentre ainsi plus de la moitié de la population étrangère du département du Doubs, lui-même marqué par une croissance migratoire remarquable<sup>2</sup>. Ces nouveaux arrivants, portugais, marocains, yougoslaves ou turcs, participent par ailleurs à une diversification de l'origine des immigrés arrivés dès les années 1930. Cette immigration de jeunes travailleurs se tarit cependant après la fermeture des frontières décidée en juillet 1974. La croissance du nombre d'étrangers n'est plus alors due qu'au regroupement familial<sup>3</sup>. Nonobstant ces bouleversements, le profil socio-économique de cette population évolue peu. En 1982, 85 % des étrangers du DUPM sont des ouvriers spécialisés, 93 % travaillent dans l'industrie et 66 % dans le secteur automobile car le principal pourvoyeur de main d'œuvre est l'entreprise Peugeot<sup>4</sup>.

Le site historique des Automobiles Peugeot à Sochaux, centre fonctionnel de l'agglomération, voit ses effectifs doubler entre le milieu des années 1960 et 1979. Ils frôlent les 40 000 cette année-là avant de décroître lentement la décennie suivante<sup>5</sup>. Parmi eux, le nombre d'étrangers passe de 1312 en 1965 à 7498 en 1973, puis se stabilise avant de diminuer également sensiblement au début des années 1980. C'est aussi en 1973 que leur proportion, supérieure à 20 %, est la plus importante. Ce pallier avait déjà été franchi dans les années 1930 mais, comme l'a observé Nicolas Hatzfeld, « La modération du recours aux ouvriers étrangers

---

<sup>1</sup> Archives Municipales de Montbéliard (AMM), CM 1209, Statistiques de l'Association Socio-culturelle et d'Animation en milieu Interethnique (ASCAMI) sur le DUPM et AMM, 20 W 20 (L'immigration, 1975-1985).

<sup>2</sup> Archives Départementales du Doubs (AD25), 333 W 46, Bureau d'aide sociale des travailleurs migrants, ministère des Affaires sociales, 1569 W 279 et 2032 W 329, Direction régionale du travail, statistique sur le Doubs en 1975.

<sup>3</sup> AD25, 85 J 91, Archives de la CFDT : rapport de F. Bobillier sur la situation des immigrés dans le pays de Montbéliard en 1981)

<sup>4</sup> Belot P. et Lamard R., *Peugeot à Sochaux*, Limoges, Lavauzelle, 2007.

<sup>5</sup> AD25, 1569 W 340, Rapports du sous-préfet sur la situation économique et sociale de Peugeot en 1980.

distinguaient la politique de croissance de l'usine sochaliennne depuis le début des années 1950 jusqu'à la seconde partie des années 1960 par rapport à celles de la région parisienne<sup>6</sup> ». À partir de 1967, la main d'œuvre régionale est devenue insuffisante pour répondre à la croissance du site. Peugeot se tourne alors davantage vers des recrues étrangères, sans pour autant les privilégier. Pour ce faire, l'entreprise recourt le plus souvent au service de l'Office Nationale de l'Immigration et propose dans quelques pays ciblés (Portugal, Maroc, Yougoslavie, Turquie) des contrats reconductibles de six mois<sup>7</sup>. Si au milieu des années 1970, les ouvriers étrangers sont issus de 29 pays différents, les principaux contingents viennent de Yougoslavie (presque 30 % des étrangers), de Turquie, d'Algérie puis du Maroc et du Portugal. Cette augmentation spectaculaire survient au lendemain d'un virage stratégique de l'entreprise. De 1967 à 1979, cette dernière s'engage dans une course à la production, et donc aux effectifs, fondée sur une organisation tayloriste du travail qui contribue à l'abaissement du savoir-faire des ouvriers et permet l'engagement, en marge du traditionnel recrutement régional et national, d'une main d'œuvre étrangère sans formation spécifique et préposée aux postes d'ouvriers spécialisés<sup>8</sup>. De fait, ces salariés se concentrent majoritairement dans les secteurs les plus éprouvants comme l'emboutissage, la fonderie ou la carrosserie où leurs proportions dépassent 30 % en 1974<sup>9</sup>. De plus, la quasi-totalité des intérimaires qui complètent les effectifs sont des immigrés, majoritairement algériens, recrutés localement<sup>10</sup>.

L'ensemble de cette main d'œuvre répond ainsi aux besoins conjoncturels de Peugeot. La brièveté des contrats permet à l'entreprise de l'utiliser comme variable d'ajustement jusqu'en 1974. Les « migrants » sont considérés comme des ouvriers de passage<sup>11</sup>, les composants d'une « noria » bien huilée. De ce fait, les effectifs cités précédemment reflètent mal l'importance du nombre d'étrangers passés par Sochaux pour quelques mois puis définitivement repartis dans leur pays<sup>12</sup>. Mais le *turnover* qui caractérise la venue des étrangers, comme celle des Français est aussi l'une des principales préoccupations de la direction de Peugeot au début des années 1970. Déplorant la tension du marché du travail et son coût pour

---

<sup>6</sup> Hatzfeld N., *Les gens d'usine, 50 ans d'histoire de Peugeot-Sochaux*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2002, p. 399-401. Voir également, Loubet J.-L., *Automobiles Peugeot, une réussite industrielle, 1945-1974*, Paris, Economica, 1990.

<sup>7</sup> AD25, 1569 W 338 (Compte-rendu sur la main d'œuvre immigrée chez Peugeot, 24 septembre 1970) et AD25, 1165 Pr 1, *Journal Interne de Peugeot* : reportages sur les ouvriers étrangers des 20 janvier, 13 février et 6 juillet 1970.

<sup>8</sup> Hatzfeld N., *op.cit.*, p. 176.

<sup>9</sup> Belot P. et Lamard R., *op.cit.*, p. 123.

<sup>10</sup> Simony N., *Ils fabriquent et racontent. Peugeot-Sochaux*, Levallois-Perret, Mae-Erti, 2009.

<sup>11</sup> AD25, 1569 W 338, Rapports de la sous-préfecture de Montbéliard sur Peugeot en 1970.

<sup>12</sup> AD25, 2032 W 199, Situation sociale et emploi chez Peugeot, 1974- 1978 ; AD25, 1165J2, *Journal d'Information du Personnel*, n° 81 du 11 Octobre 1974.

l'entreprise, elle tente d'y répondre en échafaudant une politique sociale qui porte en priorité sur le logement et l'accompagnement dans la vie de tous les jours de ses salariés. L'encadrement, qui allait parfois jusqu'au contrôle de cette main d'œuvre<sup>13</sup>, vise avant tout à renforcer l'ancrage et la stabilité de celle-ci<sup>14</sup>.

C'est d'abord dans ce contexte que doit être comprise la vaste entreprise de formation à la langue française qui est lancée dans l'usine en avril 1974 et qui va durer une petite décennie. L'exemple de l'école des étrangers de Peugeot à Sochaux est celui d'une forme particulière d'accueil, celle réalisée dans et par l'entreprise. Pour cette dernière, mue par ses intérêts économiques, permettre à l'ouvrier d'accéder à l'usage de la langue française est avant tout une adaptation à sa fonction productive. Si son action est de nature sociale, l'objectif est industriel : renforcer les liens de dépendance personnelle pour fidéliser la main d'œuvre et répondre ainsi à ses besoins. Cette démarche peut être qualifiée de « paternaliste » au sens où le terme est utilisé pour qualifier l'effort, selon diverses modalités successives depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, de prise en charge, exclusive et jalouse, par un patron de divers secteurs de la vie ouvrière dans mais aussi hors de l'usine<sup>15</sup>. Chez Peugeot, elle s'inscrit dans une longue tradition pour créer un environnement social favorable mais dont aucune étape n'avait à ce point concerné spécifiquement les étrangers<sup>16</sup>. S'il est un fait que, par essence, le paternalisme est une stratégie patronale qui différencie les groupes de salariés, pour en promouvoir certains et asseoir ainsi une domination, les immigrés avaient toujours été tenus à l'écart de ces pratiques et, donc, de ses bénéfices<sup>17</sup>. C'est donc là l'originalité d'une politique sociale qui illustrerait aussi un acquis historiographique<sup>18</sup> : chaque mutation du paternalisme coïnciderait avec la transformation générale du processus de production, en l'espèce le recours massif à une main d'œuvre étrangère dans un contexte sociale agité.

---

<sup>13</sup> La situation des foyers gardés par des surveillants est évoquée dans Simony N., *op.cit.* ; Perche F., *Portraits de mémoires*, Paris, Virgile, 2006. Voir aussi AD25, 1J602/9, Journal de la CFDT Peugeot.

<sup>14</sup> Hatzfeld N., *op.cit.*, p. 402.

<sup>15</sup> Debouzy M., « Permanence du paternalisme ? », *Le Mouvement Social*, n° 144, 1988, p. 6.

<sup>16</sup> Hatzfeld N., *op.cit.*, p. 208 ; Fridenson P., « Les ouvriers de l'automobile et le sport », [Actes de la Recherche en Sciences Sociales](#), n° 79, 1989, p. 53.

<sup>17</sup> Noirielle G., « Du "patronage" au "paternalisme" : la restructuration des formes de domination de la main-d'œuvre ouvrière dans l'industrie métallurgique française », *Le Mouvement Social*, n° 144, 1988, p. 32.

<sup>18</sup> Gacon S., « Cantines et alimentation au travail : une approche comparée, du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours », *Le Mouvement social*, n° 247, 2014, p. 4.

## La mise en œuvre de l'alphabétisation chez Peugeot

Observons avant tout que cette expérience d'« école des étrangers » vient satisfaire un besoin réel mais assez confus tant, sur le sujet, le sens des mots varie. Si l'alphabétisation est, au sens strict, un enseignement qui vise à apprendre à lire et à écrire à des personnes ne connaissant pas l'alphabet latin, le terme se substitue très souvent, chez Peugeot comme ailleurs, à l'apprentissage du français par des immigrés parfois lettrés dans leur propre langue<sup>19</sup>. Cela n'est pas sans remettre en doute la fiabilité des chiffres glanés à cette époque sur l'importance du nombre d'étrangers analphabètes. Au milieu des années 1970 la fourchette fréquemment avancée à l'échelle de la France est de 0,8 à 1,2 million sur 4 millions d'immigrés<sup>20</sup>. Elle ne semble donc concerner que les illettrés. Chez Peugeot, aucune statistique n'établit les besoins réels et il semble qu'aucune enquête n'ait été menée pour vérifier combien d'ouvriers n'étaient pas francophones et interroger le personnel sur ses besoins.

Si les cours commencent en avril 1974<sup>21</sup>, les archives montrent que le projet, nommé « Initiation à la Langue Française (ILF) », est à l'étude depuis l'automne 1973 et que la Direction du Personnel et des Relations sociales donne son accord en décembre de la même année<sup>22</sup>. Il s'agit d'un véritable cursus de formations spécifiques aux immigrés. Cette école est initialement ouverte à tout volontaire ayant plus de deux ans d'ancienneté. Celui-ci peut bénéficier de cinq heures de cours hebdomadaires durant des cycles de trois mois (donc 60 heures par cycle) et suivre un cursus de dix cycles. Le recrutement des élèves se fait sur candidature ou par recommandation de la maîtrise. Un budget annuel de 1,175 million de francs, la mise à disposition d'un cadre du Service du personnel et le recrutement d'une équipe d'enseignants ayant un statut de vacataire à temps complet sont consacrés à cette entreprise. La méthode d'enseignement est dominée par la pratique de l'oral et l'utilisation de l'audiovisuel. Elle est locale mais inspirée du manuel *Le français par l'amitié*<sup>23</sup> déjà utilisé par Renault Billancourt pour ses employés<sup>24</sup>. Des fiches pédagogiques portant sur des scènes de la vie quotidienne, dans et hors de l'usine, « adaptées aux thèmes qui intéressent directement un immigré de Peugeot à Sochaux<sup>25</sup> » sont illustrées par Sujo Mulabecirovic, un ouvrier

---

<sup>19</sup> Leclercq V., « La formation des migrants en France depuis l'alphabétisation des années 1960 », in Adami H. et Leclercq V., *Les migrants face aux langues des pays d'accueil*, Lille, Editions du Septentrion, 2012, p. 173-196.

<sup>20</sup> Gardin B. « Pour un enseignement du français aux travailleurs immigrés », *Langue Française* n° 29, 1976, p. 3.

<sup>21</sup> AD25, 1165J, « Ils apprennent le français », *Journal d'Information du Personnel*, n° 71 du 5 avril 1974, p. 10.

<sup>22</sup> CATB, Cote DOS 2018 RE 10279.

<sup>23</sup> Réalisé par M. Galdos del Carpio et édité par *Hommes et Migrations*.

<sup>24</sup> CATB, DOS 2018 RE-10279.

<sup>25</sup> CATB, DOS 2008 RE 10529, DOS 2008 RE 10504 et DOS 2008 RE 10527.

yougoslave de 25 ans, embauché dans l'entreprise depuis deux ans et distingué pour ses talents de dessinateur<sup>26</sup>. Les premiers enseignants, très majoritairement des femmes, sont présentés comme des « personnes dynamiques et motivées, dotées de qualités pédagogiques évidentes et dignes de confiance ». Alain Merlé, le premier responsable pédagogique, est diplômé de Français langue étrangère (FLE) et les autres ont une expérience dans l'enseignement secondaire, le plus souvent dans une discipline linguistique. Plusieurs d'entre-eux ont aussi la particularité d'être conjoint ou enfant d'un salarié de l'entreprise, ce qui, pour la direction, est un gage de confiance. Cette équipe, dont la rémunération représente la moitié du budget du projet, ne dépassera jamais plus de neuf enseignants et n'évoluera presque pas jusqu'en 1981. Elle accueille ses élèves dans une ancienne école maternelle, propriété de l'entreprise Peugeot, située aux portes de l'usine mais hors de son enceinte. Seule la formation de quelques dizaines de « moniteurs interprètes », dont le rôle est de faciliter le dialogue entre maîtres et ouvriers ne parlant pas le français, a lieu durant le temps de travail. La majorité des cours se tient donc en dehors du temps de travail mais les ouvriers bénéficient pour s'y rendre d'un ramassage gratuit par bus et d'une compensation financière de 5 francs par heure de présence<sup>27</sup>. L'absentéisme y est très modéré, les abandons rares et la demande des ouvriers dépasse largement l'offre alors que ceux-ci se disent pourtant très gênés par la fatigue du travail à l'usine et leurs obligations familiales<sup>28</sup>. Pour l'année 1974, informés par leur maîtrise, par les responsables de foyers ou par la presse interne de l'entreprise<sup>29</sup>, 2000 ouvriers demandent à s'inscrire mais la moitié seulement est choisie pour suivre la formation. L'apprentissage se déroule par groupes de 15 élèves rassemblés « par ethnie » et il n'est ouvert la première année qu'aux Turcs et aux Portugais avant de bénéficier aux Yougoslaves puis aux Maghrébins à partir de 1975<sup>30</sup>. Les effectifs restant relativement stables, l'entreprise estime qu'à la fin de l'année 1977, 1040 des quelques 6500 étrangers que compte alors l'usine ont reçu une formation complète. Il s'agit majoritairement des Turcs (400) et des Portugais (250). Les Maghrébins deviennent alors majoritaires parmi les élèves et d'autres formations que le seul apprentissage de la langue française leur sont proposées, notamment le calcul à partir de 1976<sup>31</sup>. Deux ans plus tard, alors

---

<sup>26</sup> *L'Est Républicain*, « Migrants par millier aux cours de français », 4 décembre 1975, p. 2 et « Des cours d'alphabétisation », 10 décembre 1975, p. 3.

<sup>27</sup> Pour comparaison, les deux actions similaires réalisées chez Renault entre 1969 et 1975 sont présentées par Rivet, 1976.

<sup>28</sup> AMM, 20 W 20, Immigration, 1975-1985.

<sup>29</sup> Publicité « Le français par l'amitié » en français, portugais, turc et yougoslave dans *En direct*, Publication du CE de Peugeot, mai-juin 1974 et février 1976 et le *Journal d'Information du Personnel*, 5 avril 1974, 3 mai 1974, 22 novembre 1974 et 28 février 1975.

<sup>30</sup> CATB, DOS 2008 RE 10527, Rapport d'activité de l'ILF.

<sup>31</sup> CATB, DOS 2008 RE 10778 (ILF) et DOS 2009 RE 2722, Formation ILF et mathématiques.

que 186 650 heures-élèves sont encore dispensées en FLE, 690 ouvriers étrangers bénéficient d'une « formation pratique » (connaissance de l'entreprise et vie sociale), 1700 suivent des cours consacrés au « développement des personnes » (relation, communication, vie dans l'entreprise<sup>32</sup>) et 370 une formation technique préparant à une évolution professionnelle<sup>33</sup>.

### **Les objectifs successifs de « l'école des étrangers »**

Les objectifs explicités de ce projet, ses justifications et l'accueil qu'il a reçu de la part des bénéficiaires sont assez bien documentés par les archives de l'entreprise. En interne, Peugeot exprime constamment les mêmes ambitions : « la compréhension de notre langue est la pierre d'angle de toute politique envers les migrants<sup>34</sup> » car l'apprentissage du français doit contribuer à l'insertion professionnelle des étrangers et à l'amélioration des relations sociales dans l'usine<sup>35</sup>. Former le personnel migrant est présenté comme un moyen pour faciliter l'adaptation à l'atelier, améliorer les relations de travail, les rapports maîtres-ouvriers et ceux entre employés français et étrangers, permettre l'utilisation d'une langue commune entre migrants de diverses origines et, enfin, « déceler les éléments les plus intéressants pour une formation ou une promotion ultérieure<sup>36</sup> ». Pour Peugeot, les enjeux de son action ne s'arrêtent pas aux frontières de l'usine. Dans son discours tout du moins, l'entreprise revendique un devoir d'intégration sociale dans le pays de Montbéliard. Il s'agit « d'obtenir de meilleures relations entre migrants et population du district urbain car il est incontestable qu'une telle concentration d'étrangers ne va pas sans créer certaines tensions ». Dans l'esprit de ses instigateurs, l'ILF doit donc permettre un accompagnement des ouvriers et les enseignants sont présentés comme des recours pour les immigrés dans leur vie quotidienne et leur suivi administratif (logement, permis de conduire, assurances, etc.). Les visées professionnelles et sociales sont donc confondues et consistent donc à agir pour une plus grande stabilité du personnel étranger et la réduction des facteurs de tensions dans l'entreprise<sup>37</sup>.

---

<sup>32</sup> CATB, DOS 2008 RE 10280, Cours sur la géographie de la France, les institutions, les impôts, les contrats d'assurance, les démarches administratives, la lecture d'une feuille de paie.

<sup>33</sup> CATB, Dos 2009 RE 6264, L'école des étrangers ; AD25, 1569 W 177, Divers sur le DUPM ; AD25, 1569 W 309, Semaines annuelles de rencontre Français-Immigrés.

<sup>34</sup> CATB, DOS 2008 RE 10527, Rapports d'activités sur ILF, janvier 1975.

<sup>35</sup> CATB, DOS 2008 RE 10504, ILF Méthode d'alphabetisation en français premier degré.

<sup>36</sup> CATB, DOS 2008 RE 10527, Rapports d'activités sur ILF.

<sup>37</sup> CATB, DOS 2018 RE 10279, AD25, 1569 W 310 et *Journal d'Information du Personnel*, 27 juin 1980 sur la participation de Peugeot à la Semaine annuelle de dialogue Français-Immigrés avec une journée porte ouverte et la visite du sous-préfet à l'ILF.

Considérée par cette dernière comme « un lieu d'accueil et de rencontre où un effort de compréhension entre les hommes sous-tend toutes les actions<sup>38</sup> », l'école n'est pas non plus seulement un lieu d'apprentissage pour les étrangers eux-mêmes. Les enquêtes menées auprès des élèves montrent leur satisfaction mais attestent aussi qu'ils viennent chercher dans les cours « une adaptation à la vie française » et des échanges humains avec des autochtones<sup>39</sup>. Après quelques années, une majorité exprime même sa lassitude vis-à-vis des leçons qui ne portent que sur la vie à l'usine<sup>40</sup>. De leur côté, les enseignants ne semblent pas avoir choisi cet emploi par vocation<sup>41</sup>. Les lettres de motivation des nombreux candidats à l'embauche n'évoquent ainsi presque jamais le public migrant. Ils sont toutefois formés préalablement sur les ethnies, les pays d'origine et sensibilisés aux problèmes particuliers des migrants. Et, une fois en fonction, leur implication n'est jamais critiquée. Les témoignages montrent qu'ils tissent même des liens durables avec leurs élèves<sup>42</sup>.

Ces objectifs initiaux, soumis aux inflexions de la conjoncture économique et migratoire, évoluent toutefois assez rapidement. La fermeture des frontières en juillet 1974 freine la mobilité de la main d'œuvre immigrée. En se sédentarisant, les travailleurs étrangers nourrissent à leur tour des ambitions d'évolutions professionnelles. C'est ce qui explique la diversification des formations. Au début de l'année 1978, un projet diffusé en interne propose une évolution de l'ILF pour les huit années suivantes. Celle-ci prend en compte le changement d'horizon des immigrés dont il est dit qu'ils raisonnent à leur tour « en terme de carrière et ne doivent plus être envisagés comme des intérimaires dans l'entreprise<sup>43</sup> ». Le même rapport prend acte que la situation « crée des obligations nouvelles pour l'entreprise », celle notamment d'une réflexion sur les objectifs de formation. Il s'agit dorénavant « d'utiliser au mieux les possibilités des ouvriers étrangers, de maintenir un bon climat social par une diminution des risques de tension, de prévenir les difficultés de gestion du personnel migrant [...] et de favoriser l'adhésion des plus responsabilisés aux objectifs de l'entreprise<sup>44</sup> ». Cela signifie d'une part que si la formation des immigrés peut voir son contenu évoluer, elle demeure une forme d'encadrement. Le discours de Peugeot révèle d'autre part une attention particulière pour une

---

<sup>38</sup> CATB, DOS 2018 RE 10279, L'École de français.

<sup>39</sup> CATB, DOS 2018 RE 10279, L'École de français : questionnaire d'enquête d'avril 1977.

<sup>40</sup> CATB, DOS 2008 RE 10280.

<sup>41</sup> Entretien du 3 janvier 2019 à son domicile avec Alain Merlé, premier responsable pédagogique de l'école et *ER*, 13 juin 1980.

<sup>42</sup> CATB, DOS 2009 RE 2722, Formation ILF (le choix de recrutement montre d'ailleurs que ce n'est pas non plus la préoccupation de la direction qui préfère s'assurer que l'enseignant ne posera pas de « problème hiérarchique ») et entretien avec A. Merlé, 3 janvier 2019.

<sup>43</sup> CATB, DOS 2018 RE 10279, École de français : Bilan et projet de 1978.

<sup>44</sup> *Idem*.



main d'œuvre considérée comme plus malléable que les ouvriers français. Le rapport se poursuit en effet avec cette résolution : « Proposer à la main d'œuvre immigrée, sans heurter ses réalités d'origine, des possibilités d'évolution sociale et professionnelle identiques à celles offertes à la main d'œuvre française » et même « des possibilités supplémentaires de formation pour compenser sa difficulté à s'exprimer<sup>45</sup> ». L'entreprise distingue donc cette population et leur offre d'obtenir les mêmes droits, voire davantage. Les principes de la gestion personnalisée des carrières, mise à l'ordre du jour à cette époque, s'appliquent donc également aux étrangers et doit permettre leur promotion. Les cours sur le contexte socio-professionnel viseront ainsi à « développer le sens des responsabilités, moyen privilégié de concilier à l'avenir l'intérêt de l'ouvrier et de l'entreprise ». Le rapport cité propose d'autres moyens pour une meilleure insertion, comme la traduction en plusieurs langues des articles importants de la presse interne à l'entreprise, la création d'une « maison d'accueil » ou, au bénéfice des familles d'ouvriers étrangers, des formations de « vie sociale » dont l'auteur observe toutefois qu'elles pourraient susciter des critiques de la part des syndicats. Évoquant de manière à peine sibylline un contexte social tendu dans l'entreprise, il en conclut que, si leur insertion requiert d'importants efforts, la direction peut attendre de ses salariés étrangers une « reconnaissance si nécessaire lorsque l'occasion se présentera<sup>46</sup> ».

Ces ambitions se heurtent toutefois rapidement à de nouvelles contraintes. Un bilan daté du début de l'année 1980 fait état de la recrudescence des effectifs dans les modules linguistiques<sup>47</sup>. C'est la conséquence d'une part de l'arrivée à l'usine de nouveaux auditeurs, notamment des réfugiés du Sud-Est asiatique, et d'autre part de la progression en français plus lente qu'espérée des Maghrébins, plus souvent analphabètes que les élèves précédents. L'auteur exprime sa déception : « l'année 1979 n'a pas marqué le glissement net vers l'ILF que l'on attendait » mais se résout à continuer d'accorder « plus d'importance à l'ILF qu'à l'après ILF ». De surcroît, en cette fin de décennie, l'entreprise sochaliennne entre dans une grave crise. La production et les effectifs se contractent en quelques mois et les projets de formation des immigrés, qui devaient courir jusqu'au milieu des années 1980, en font rapidement les frais. Toute trace de l'ILF s'évanouit alors dans les archives.

---

<sup>45</sup> CATB, DOS 2008 RE 10527, Rapport d'activité de l'ILF.

<sup>46</sup> *Idem*.

<sup>47</sup> CATB, DOS 2018 RE 10279, École de français : rapport de l'année 1979 daté de février 1980.

## L'originalité du projet dans le contexte français des années 1970

L'école des étrangers de Peugeot fut donc une formation menée par une direction d'entreprise sans aucune concertation interne et sans recherche d'appuis extérieurs<sup>48</sup>. Cela la différencie de ce qui avait été réalisé chez Renault Billancourt en 1969 où c'est le Comité d'Entreprise (CE) qui avait pris l'initiative de la formation. Chez Peugeot, ni le CE, ni les syndicats ne sont consultés. Le premier, qui avait pensé un temps copier son homologue de Billancourt, exprime d'ailleurs sa réserve<sup>49</sup> et les seconds, sans critiquer frontalement le projet, dénoncent sporadiquement le seul fait que l'essentiel des cours ait lieu hors du temps de travail<sup>50</sup>. Cette dernière question est débattue au niveau de la direction à l'automne 1973 et est rapidement tranchée. C'est par souci du « coût et de la rentabilité immédiate », que Peugeot choisit de ne pas inclure la formation dans le temps de travail<sup>51</sup>. Si cette option l'obligeait à trouver et à payer des « dépanneurs », elle aurait cependant présenté l'avantage de faire des économies de transport et de prime mais surtout de bénéficier de subventions publiques du ministère du Travail en intégrant le dispositif de formation professionnelle prévue par la loi du 17 juillet 1971.

L'école doit effectivement être observée à la lumière de cet acquis social des lendemains de mai 1968 qui concerne, de façon particulière, les immigrés parmi l'ensemble des salariés. D'une certaine manière, jusqu'aux années 1970, l'absence de qualification des immigrés justifiait leur présence ici<sup>52</sup>. De fait, beaucoup d'immigrés ne souhaitaient pas s'attarder en France, ni même y apprendre un métier. Aussi, « l'alphabétisation » a longtemps été réalisée à l'écart de toute politique publique et l'État s'est reposé sur des associations. Il s'agissait pour ces dernières d'offrir à ceux que la société considérait comme de passage et ne reconnaissait que pour leur force de travail les rudiments de la communication<sup>53</sup>. Avec des motivations charitables et souvent d'ordre confessionnel, puis, de plus en plus, dans le cadre du militantisme pour de jeunes soixante-huitards qui considéraient le travailleur immigré comme la quintessence du prolétaire, des bénévoles avaient assuré cette tâche d'alphabétisation depuis les

---

<sup>48</sup> CATB, DOS 2008 RE 10527, Rapport d'activité de l'ILF qui montre des relations épistolaires avec plusieurs organismes et les pouvoirs publics.

<sup>49</sup> Comité d'Entreprise du 13 décembre 1974.

<sup>50</sup> *Le métallo de Sochaux* (journal de la CGT), janvier 1977 et AD25, 1569 W 309 et 2032 W 199.

<sup>51</sup> CATB, DOS 2018 RE 10279, L'école de français.

<sup>52</sup> Belkeddar F., « L'alphabétisation ... une chimère ? », *Hommes et Migrations*, n° 1111, 1988, p. 50.

<sup>53</sup> Ferrand N., « La formation des migrants en France : bref rappel historique », *Lien social et politiques*, vol. 54, n° 14 (54), 1985, p. 137-147.

années 1950<sup>54</sup>. Souvent dépourvus de formation pédagogique eux-mêmes, ils avaient en commun la volonté de lutter contre les inégalités et se concentraient sur la fonctionnalité de la langue<sup>55</sup>. Ce faisant, ils négligeaient souvent l'ambition de promotion professionnelle individuelle qu'aurait pu revendiquer l'immigré. L'activité de ces associations se développe et se structure à l'orée des années 1970 et il faut donc situer l'initiative de Peugeot sur un terrain devenu très concurrentiel. Par exemple, au moment même où la direction réfléchit à sa mise en œuvre, elle reçoit avec soulagement l'information que le CE qui délibérait sur un contrat avec un organisme d'alphabétisation, dont la direction soupçonne « l'orientation politique de gauche », a repoussé sa décision<sup>56</sup>. La FRATE<sup>57</sup>, Formation, Réflexion, Animation pour le Travail et l'éducation est un organisme associatif d'alphabétisation créé à Besançon en 1972 et doté d'une antenne à Montbéliard à partir de 1976, qui dispense alors, à la demande de municipalités et d'associations de nombreux cours auprès des étrangers du DUPM<sup>58</sup>. Le choix d'organiser une formation et d'en assurer seule la mise en œuvre peut donc aussi être compris comme la volonté de la direction de l'entreprise de continuer à « protéger ses étrangers » d'une influence qu'elle juge néfaste<sup>59</sup>. Au centre de la conurbation montbéliardaise, elle se représente comme une place assiégée dans un climat social alors très tendu. Cinq ans après des événements de mai 1968 qui furent particulièrement violents à Sochaux<sup>60</sup>, la direction n'entretient aucun dialogue social avec les principaux syndicats, la CGT et la CFDT, jugés révolutionnaires et l'usine est devenue l'une des principales cibles des « établis » issus des mouvements gauchistes<sup>61</sup>. Les relations de l'entreprise avec les majorités municipales des villes du district urbain sont aussi dominées par la défiance.

L'« école des étrangers » prend aussi place dans un contexte d'affirmation de politiques publiques, ou tout du moins d'un discours public sur l'accueil et l'insertion sociale des étrangers. Précédée par une politique sociale qui se concentre surtout sur la question du logement, celle portant sur la formation professionnelle germe dans les premières années de la

---

<sup>54</sup> Catani M., *L'alphabétisation des travailleurs étrangers, une relation dominant-dominé*, Paris, Tema formation, 1973 ; AD25, 95J25, Archives de la CGT : offre de stage de formation aux animateurs chargés de l'alphabétisation de la main d'œuvre immigrée, février 1969.

<sup>55</sup> Oriol M., *Les effets de la formation sur les travailleurs immigrés*, Nice, Université de Nice, IDERIC, 1975, p. 68.

<sup>56</sup> CATB, 2018 RE 10279, Réflexion de M. Archambault, Directeur du personnel et des relations sociales et AD25, 1569 W 277, Rapport du sous-préfet de Montbéliard sur les actions menées envers les immigrés.

<sup>57</sup> AD25, 2254 W 77.

<sup>58</sup> La principale de ces associations est l'AMAT fondée en avril 1951 par des bénévoles issus de tous milieux sociaux. AMM, 20 W 20 et AD25, 1569 W 276, 1569 W 277, Rapports trimestriels sur les cours d'alphabétisation ; 1569 W 281, Cours de l'AMAT en 1970.

<sup>59</sup> Minazzi G., *En marche. 30 ans de lutte à Peugeot Sochaux. Itinéraire d'un militant*, Paris, Syros, 1978.

<sup>60</sup> Loubet J.-L., *op.cit.*

<sup>61</sup> AD25, 1569 W 338, 1569 W 340, Situation économique et sociale de Peugeot, rapports du sous-Préfet.

décennie 1970, dans le sillage de la loi de droit commun de juillet 1971. De la part de Peugeot seule la partie qui bénéficie aux moniteurs interprètes, un stage intensif durant le temps de travail, fait l'objet d'une demande de subventions publiques<sup>62</sup>. L'entreprise est en revanche sollicitée par le sous-préfet pour participer à la commission permanente du Comité départemental d'action éducative qui comprend les actions de formation professionnelle. Créé en 1973 ce dispositif<sup>63</sup>, qui rassemble surtout des associations d'accueil et des élus, redouble d'activité durant le passage de Paul Dijoud au gouvernement<sup>64</sup>. Celui-ci réaffirme lors d'une visite à Montbéliard en juillet 1976 que « la nécessaire promotion par l'alphabétisation passe par l'accès à la formation professionnelle, à la préformation et à tout le système français de promotion des hommes qui est l'une des bases de notre système social<sup>65</sup> ». C'est ainsi un droit à l'alphabétisation qui tend alors à s'imposer<sup>66</sup>. Le Secrétaire d'État avance : « Des aménagements à la loi du 16 juillet 1971 sur la formation continue seront peut-être nécessaires [...] Il n'est pas à exclure qu'un droit à l'apprentissage linguistique soit à reconnaître au profit des travailleurs immigrés<sup>67</sup> ». Si la formation professionnelle avait jusqu'alors donné la priorité aux nationaux, la nécessité de former les étrangers s'impose à partir de 1973<sup>68</sup>. Les objectifs sont ambitieux : « d'ici moins de dix ans l'analphabetisme au sens strict devra avoir disparu dans la population étrangère et chaque travailleur immigré devra avoir acquis une connaissance suffisante du français<sup>69</sup> ». Il reste alors beaucoup à faire mais une politique volontariste permet le financement par les subventions du Fond d'Action Sociale d'organismes d'apprentissage dont le personnel est formé et qualifié<sup>70</sup>. Les préoccupations de Peugeot rejoignent donc le discours de l'État : « L'étude de la langue est le moyen privilégié d'une politique devant garantir l'égalité des chances à l'intérieur de notre communauté et donc lutter contre l'exclusion sociale des immigrés ». Ces louables intentions suscitent toutefois beaucoup de scepticisme, surtout

---

<sup>62</sup> CATB, DOS 2018 RE 10279, Courrier de la Direction du travail et de la main d'œuvre de Franche-Comté du 6 mars 1975 précédé d'une enquête technique effectuée le 27 janvier 1975 après la demande de convention de formation professionnelle.

<sup>63</sup> AD25, 1569 W 276, 1569 W 278 et surtout 1569 W 277, Sous-préfecture de Montbéliard : organisation d'un réseau national pour l'accueil, l'orientation et l'information des migrants qui donne naissance en octobre 1978 à un Groupe départemental d'Action éducative en faveur des migrants.

<sup>64</sup> *Le Monde*, 11 octobre 1974, « Les vingt-cinq mesures de Paul Dijoud présentées au Conseil des ministres. »

<sup>65</sup> INA, ORTF, Actualités régionales du 20 juillet 1976 « La visite de Paul Dijoud à Montbéliard ».

<sup>66</sup> AD25, 1569 W 277 (Sous-préfecture de Montbéliard : fiche d'informations rédigée par la Direction de la population et des migrations et diffusée par le ministère du Travail en mars 1978).

<sup>67</sup> *Le Figaro*, 8 septembre 1975 ; Faïta D., 1976, « Français et immigrés face à la formation professionnelle », *Langue Française*, n° 29, 1976, p. 28.

<sup>68</sup> Oriol M., article cité, p. 56.

<sup>69</sup> *Le Figaro*, 8 septembre 1975 et AD25, 1569 W 309, Rencontre Français- Immigrés : groupe de travail et semaines annuelles de rencontre.

<sup>70</sup> Gardin B., article cité ; AD25, 95 J 25, Archives de la CGT, tract du 4 septembre 1971 sur l'analphabetisme des étrangers.

parce que les moyens qui leur sont accordés restent modestes et qu'elles coïncident avec d'autres mesures bien moins généreuses<sup>71</sup>.

La réception de l'action que mène Peugeot à l'égard de ses étrangers doit enfin être replacée dans le contexte de recrudescence d'actes racistes qui caractérise cette époque<sup>72</sup>. La fièvre qui gagne d'autres régions françaises ne semble pas encore s'étendre sur le pays de Montbéliard. Les archives évoquent bien quelques tracts anonymes à caractère raciste retrouvés aux portes de l'usine<sup>73</sup>, quelques tensions entre locataires à Valentigney<sup>74</sup> et les divers témoignages rappellent que les ouvriers regrettaient le manque de communication avec leurs collègues étrangers et leur reprochaient leur faible implication syndicale<sup>75</sup>, mais l'ILF n'essuie aucune critique en tant que telle et la question de l'« assimilabilité » des étrangers n'est jamais posée. Si le sentiment de classe domine toujours le sentiment de nationalité, c'est sans doute que malgré l'augmentation rapide du nombre d'immigrés, la présence étrangère comme l'action des associations d'accueil et celle des municipalités<sup>76</sup> sont anciennes dans le pays de Montbéliard, que ces étrangers sont venus rejoindre des ouvriers français du Nord ou de Bretagne, tout aussi « déracinés » et, enfin, que la bonne santé de l'entreprise limite jusqu'en 1980 la concurrence entre salariés<sup>77</sup>.

Action sociale menée dans et par l'entreprise au bénéfice des seuls ouvriers immigrés, l'école des étrangers de Peugeot reflète sans doute la tradition d'une conception patriarcale du lien entre patron et ouvriers et la volonté du premier de préserver ces derniers de toutes « mauvaises » influences extérieures. Mais au-delà de sa dimension utilitariste, cet accueil d'une importante vague d'immigrés dans le monde singulier de « l'enclave Peugeot »<sup>78</sup> illustre aussi une visibilité nouvelle, voire une forme de reconnaissance qui fait alors consensus. Dans un contexte social très conflictuel, l'immigré est donc le bénéficiaire de la concurrence que se livrent l'entreprise, les municipalités ou les organisations de gauche. Toutes contribuent à ce qu'à la figure du travailleur migrant se substitue celle d'un ouvrier étranger mieux inséré dans

---

<sup>71</sup> Voir notamment Legouy A., « La politique d'immigration ou le temps des illusionnistes », *Le Monde*, 22 mai 1975.

<sup>72</sup> AD25, 1569 W 277, Comité départemental d'action éducative en faveur des migrants : déclaration du préfet du 22 mai 1973.

<sup>73</sup> AD25, 1569 W 280.

<sup>74</sup> AD25, 1569 W 306, 2377 W 13 et 1J602/6, Tracts syndicaux.

<sup>75</sup> Hatzfeld N., *op. cit.*, p. 405 ainsi que Corouge C. et Pialoux M., *Résister à la chaîne, Dialogue entre un ouvrier de Peugeot et un sociologue*, Marseille, Agone, 2011, p. 91.

<sup>76</sup> AD25, 1569 W 277, Comité départemental d'action éducative en faveur des migrants ; AD25, 85J91, Archives de la CFDT : Rapport de F. Bobillier.

<sup>77</sup> Durand M., *Grain de sable sous le capot*, Paris, La Brèche PEC, 1991, p. 185.

<sup>78</sup> Goux J.-P., *Mémoires de l'enclave*, Paris, Mazarine, 1986.

le processus productif et rapproché de la société d'accueil. Si son accès à la formation est encore laborieux, celle-ci lui est reconnue comme une nécessité<sup>79</sup>. On peut voir dans cet acquis une extension des droits hérités de mai 1968<sup>80</sup>, tout autant qu'une étape dans la stratégie de Peugeot pour assouplir les règles de l'emploi et faire face à une conjoncture que l'on sait désormais fluctuante. En pourvoyant une place dans l'usine, l'entreprise en accorde une dans la société à l'étranger. Elle le fait toutefois sans jamais consulter ce dernier sur ses besoins et ses projets. Il reste donc pour l'heure le figurant silencieux d'une scène qui se politise malgré lui.

---

<sup>79</sup> Circulaire du 27 septembre 1973, n° 73-383 et *Bulletin Officiel* du 4 octobre 1973 instituant un enseignement pour les enfants primo-arrivants.

<sup>80</sup> M. Zancarini-Fournel, « La question immigrée après 1968 », *Plein Droit*, n° 53-54, 2002, p. 3.